

COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 05 MARS 2016 A 10 HEURES



Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14. Après avoir approuvé le 05 mars 2016 le compte administratif de la commune pour 2015, qui présente un excédent de fonctionnement de **11 587.49 €** pour Jours en Vaux et 51 453.43 € pour Ivry en Montagne, soit au total : 63 040.92 €.

Constatant que le dit compte administratif fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 5.519 € pour IVRY EN MONTAGNE et un déficit de la section d'investissement entraînant un besoin financement s'élevant à **19 252.84 €** (Compte 001) pour Jours en Vaux soit au total un besoin de financement de 13 733.84 €.

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2015 et des recettes certaines restant à recevoir à la même date.

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2016,

Considérant que le budget de 2015, comportait en prévision, un virement de la section de fonctionnement (ligne 023) à la section d'investissement (ligne 021) de **49 789 €**,

. DECIDE, sur proposition du Maire, d'affecter au budget le résultat précédemment indiqué comme suit :

Affectation au financement de la section d'investissement (Compte 1068) pour 13 733.84 €.

Affectation à l'excédent reporté (compte 002) pour 49 307.08 €.

SEANCE DU 05 MARS 2016 A 10 HEURES

Convocation : 29/02/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BABEY. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BOLOT . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DEMARTINECOURT. DESBOIS . ESSA . FICHOT Ludovic .FICHOT Michel . GUILLEMARD . LENOBLE Céline . PERROT . POTIRON .

Absents : BELORGEY Sébastien . DA COSTA Tony . GOULIER Patrice . MANIERE Michel . MANIERE Raymond . Excusés . LENOBLE Bernard, excusé, A donné pouvoir à LENOBLE Céline .
 RESULTAT DU VOTE : 16 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

31 – COMPTE ADMINISTRATIF 2015 IVRY EN MONTAGNE

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par Mr Michel FICHOT, adjoint, après s'être fait présenté le Budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations exercice	176 826.12	199 343.60	130 225.42	163 240.51	307 051.54	362 584.11
Total	176 826.12	199 343.60	130 225.42	163 240.51	307 051.54	362 584.11
Résultat de clôture		22 517.48		33 015.09		55 532.57
Restes à réaliser						
Total cumulé		22 517.48		33 015.09		55 532.57
Résultat définitif		22 517.48		33 015.09		55 532.57

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations :

BABEY Patrice, BRESSOULALY Christian, BULLIER Anne-Marie, CHATELET Frédéric, FICHOT Ludovic, FICHOT Michel, BELIN Noël, BOLOT Patrick, DEMARTINECOURT Marcel, DESBOIS Sébastien, ESSA Gisèle, GUILLEMARD Didier, LENOBLE Céline, PERROT Pascal, POTIRON Dominique

